



Septembre 2024



RÉORGANISATION SCC

Cette réorganisation nous a mobilisé sur un temps très court mais de façon intense!

En effet, le dossier présenté le 11 juillet 2024 faisait apparaître certaines difficultés. Durant l'été, il a été très compliqué d'avancer dans les négociations et nous l'avons constaté également par les communications ou absences de communications auprès des équipes. Fin août et jusqu'à la semaine dernière, les représentants FO (membres CHSCT et élus CT) se sont fortement mobilisés pour obtenir des avancées et des confirmations.

LE GROS POINT NOIR DE CE DOSSIER POUR FO COM

La scission entre la sécurité et la sûreté. Nous pensons que d'une part, les astreintes n'étaient pas garanties et que d'autre part le risque reposerait sur l'ensemble des 2 entités (Mauriac et l'ÉpINETTE). Sans parler du côté humain! **Le directeur du SCC a donc accepté d'annuler et de retirer ce point du dossier global!**

POUR IDLAB

Le maintien d'un regroupement physique des chargés d'affaires en pool potentiellement positionné sur mistral a été proposé par les chargés d'affaires et validé par la direction. Cette option semble convenir à tous. D'un point de vue sécuritaire, il évite le travail isolé. Cependant, nous resterons vigilants sur les attributions d'activités même si la direction du SCC assure qu'aucun changement d'activité n'interviendra.



POUR LES ÉQUIPES QRC ET RECOURS

Nous avons échangé sur les missions respectives des équipes actuelles et alerté sur l'intérêt de ne pas en favoriser une au détriment d'une autre, notamment concernant les activités QRC. L'entraide sur certains dossiers existe déjà. Toutefois, la mutualisation implique, pour la nouvelle équipe et leur futur superviseur une montée en compétence qui n'est pas anodine.

Nous avons donc émis un certain nombre de réserves.

Le directeur s'est engagé à ce que ces étapes se fassent en mettant l'accent sur la communication et l'accompagnement avec une approche progressive et réfléchie.

Enfin, nous avons réclamé **un programme promotionnel pour reconnaître la polyvalence et le pesage des postes sur RGPD.**

La direction de la DRCAD a pris le point en indiquant qu'il sera intégré dans le dossier gestion des compétences qui est en cours de réalisation.

Dans ce dossier est également intégré la revalorisation du grade 2.1 en 2.2 aux lettres.

Au vu de toutes ces avancées, FO a voté pour et a été suivie par toutes les autres OS.

**Vos représentants FO resteront vigilants,
n'hésitez pas à nous alerter!**

ÉLECTIONS CSE LA POSTE

DU 9 AU 14 OCTOBRE 2024



Je vote FO Com!

DÉTERMINÉS

WWW.FOCOM-LAPOSTE.FR